



C A M P U S

La Châtaigneraie

Rouen-Normandie Tech & Pro School

## PFMP 2026/2027

Pour les élèves concernés par un stage, **la recherche de l'entreprise d'accueil est du ressort de l'élève**, vous serez guidés dans vos démarches par l'ensemble des professeurs. Une convention de stage **dématérialisée** sera signée et respectée par le lycée, les parents, l'élève et l'entreprise. Les élèves se conformeront au règlement intérieur de l'entreprise.

- Durant la période de stage, l'élève se conforme aux règles de sécurité et au règlement intérieur de l'entreprise.
- L'élève en stage doit impérativement informer le lycée de tout événement important (changement d'entreprise, départ en chantier, arrêt maladie problème de santé, retard etc....)
- Un professeur assurera le suivi de l'élève soit par une visite soit par un appel téléphonique.

### **PERIODES DE PFMP :**

**TBP Industriel :** 1<sup>ère</sup> période 21/09/26 au 16/10/26  
2<sup>ème</sup> période 11/01/27 au 5/02/27

**1BP Industriel :** 1<sup>ère</sup> période 9/11/26 au 04/12/26  
2<sup>ème</sup> période 15/03/27 au 9/04/27

**2BP Industriel :** 1<sup>ère</sup> période 07/12/26 au 18/12/26  
2<sup>ème</sup> période 7/06/27 au 02/07/27

**1<sup>ère</sup> STMG :** 12/04/27 au 16/04/27  
12/04/27 au 30/04/2027 pour les stages ERASMUS (Etranger)

**2de Générale :** 14/06/26 au 02/07/26

**3 Prépa Métiers :** 1<sup>ère</sup> période 30/11/26 au 04/12/26  
2<sup>ème</sup> période 25/01/27 au 05/02/27

**CSTS :** 1<sup>ère</sup> période 2/11/26 au 11/12/26  
2<sup>ème</sup> période 11/01/27 au 12/02/27  
3<sup>ème</sup> période 8/03/27 au 9/04/27

**Nous vous conseillons de chercher dès à présent** une structure de stage et d'en informer votre professeur principal à la rentrée.